

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage daucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

Problématique

Une entreprise du secteur sciage aimerait réduire les blocages à l'entrée de la déchiqueteuse et rendre les opérations de déblocage plus sécuritaires. Pour ce faire, elle aimerait connaître les pratiques des autres usines membres de PRÉVIBOIS qui ont des équipements similaires.

QUESTION 1

Avez-vous des blocages du convoyeur vibrant avant l'entrée de la déchiqueteuse?

Réponses

Entreprise A Oui à l'occasion

Entreprise B Oui

Entreprise C Oui

Entreprise D Oui

Entreprise E Oui

Entreprise F Oui

QUESTION 2

Si oui, avez-vous des procédures d'intervention pour débloquer l'entrée de la déchiqueteuse ?

Réponses

Entreprise A Oui

Entreprise B Les déblocages se font à deux personnes afin d'éviter les TMS. Comme les déblocages doivent principalement se faire avec l'équipement en marche, nous exigeons que ceux-ci soient faits à l'aide de la gaffe et/ou crochet. Si nous pouvons effectuer l'arrêt, nous priorisons le cadenassage, on vide le surplus de bois qu'on peut retirer et on repart l'équipement selon la procédure de cadenassage.

Entreprise C Nous avons une pince de type chargeuse qui descend dans l'entrée du chipper. Chez nous, le convoyeur vibrant n'est pas fermé sur aussi long mais protégé par un grillage.

Entreprise D Oui

Entreprise E Cadenassage des équipements

Entreprise F Non

Compilation des réponses – Appel à tous # 201

Blocage à l'entrée de la déchiqueteuse

QUESTION 3

Comment contrôlez-vous l'accès à la déchiqueteuse en opération lors du déblocage ?

Réponses

- Entreprise A** Il faut cadenasser le chipper avant d'entrer à l'intérieur. Aussitôt qu'on ouvre la porte de la salle du chipper, le moteur coupe. Il y a déjà eu un décès à cet endroit dans notre scierie, il y a plusieurs années. Les procédures en place qui ont été mises à la suite de cet événement sont très sévères.
- Entreprise B** C'est la partie la plus difficile à faire, nous sommes preneurs de bons procédés nous aussi.
- Entreprise C** Arrêt du vibrant et déblocage avec la pince sinon arrêt complet du chipper avant de débloquer manuellement.
- Entreprise D** Fermer et cadenasser toute source d'alimentation avant et après la déchiqueteuse.
Attendre que toutes les opérations soient complètement en arrêt.
Effectuer le déblocage.
Repartir les opérations.
- Entreprise E** Garde de sécurité, porte d'accès avec détecteur ce qui arrête l'équipement. Nous avons mis un mode reculon sur le convoyeur d'alimentation pour aider.
- Entreprise F** Aucunement

